

Des espèces exotiques envahissantes à Saint-Étienne (suite)

Les pratiques agricoles, horticoles et piscicoles, accentuées par la mondialisation des échanges, ont entraîné, volontairement ou indirectement, l'introduction dans le sud du Québec d'un grand nombre d'organismes vivants, dont certains ont des impacts majeurs. Trois espèces de plantes présentes à Saint-Étienne font partie de cette catégorie.

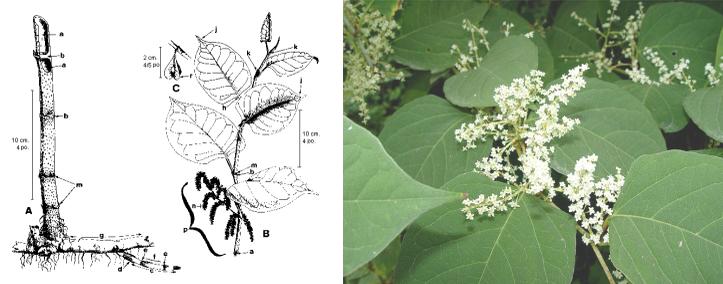
Le Roseau commun

(mieux connu sous le nom de Phragmite)



- Longue graminée (1,5-2,5 m), facile à reconnaître par l'allure de son épi (elle est très commune le long des autoroutes).
- Une souche, originaire d'Europe, est très envahissante; elle profite des perturbations du sol (excavation, dragages, réaménagement) pour s'implanter et occuper tout l'espace en éliminant toutes les autres plantes et en créant des milieux peu propices à la faune.
- Elle peut facilement s'établir sur le littoral des lacs, des étangs et des cours d'eau jusqu'à une profondeur de 60 cm.
- Sur de vastes superficies, son contrôle demande des interventions majeures. **Par contre, si vous constatez la présence de petites colonies sur votre propriété**, il est possible de l'éradiquer en la fauchant à répétition (en été avant la maturation des épis), puis en recouvrant le sol d'une bâche noire pour l'étouffer et en lui substituant par la suite des plantes indigènes (ex : quenouilles, saules, aulnes) qui lui font ombrage.

La renouée du Japon



- Plante ornementale (75-300 cm) introduite d'Asie il y a plus de 100 ans, très bien adaptée aux rives des plans d'eau et des milieux humides.
- Très envahissante et agressive, elle peut se reproduire à partir de très petits fragments de tiges ou de racines et produire des toxines qui inhibent la croissance des autres plantes.
- Sauf sur de petites surfaces, son éradication est pratiquement impossible, mais des coupes répétées et un arrachage (y compris des rhizomes) peuvent contribuer à la contrôler si vous prenez soin de ne pas disperser les fragments et si vous la remplacez par des plantes indigènes (saules, aulnes).
- Si vous intervenez dans un secteur infesté, il est important de bien nettoyer la machinerie et les outils après usage.

Le myriophylle à épi



- Plante aquatique très envahissante dont la dispersion a été grandement facilitée par la navigation de plaisance et le commerce des plantes aquatiques.
- Sa présence a été rapportée au lac Trouseurs; mais pas au lac Libby.
- Se propage facilement, chaque fragment pouvant devenir une plante autonome.
- Peut devenir très abondante et nuire à la baignade et aux activités de plaisance.
- Son éradication est pratiquement impossible.
- Il faut donc éviter de la propager; il est alors très important de bien nettoyer vos embarcations, moteurs et remorques lorsque vous les déplacez d'un plan d'eau à l'autre.

Dans tous les cas

- Il ne faut jamais transplanter ces plantes.
- Il ne faut pas composter ces plantes après les avoir coupées ou arrachées. Leurs graines ne sont pas détruites par ce processus et elles peuvent se multiplier à partir de fragments de tiges, de racines ou de rhizomes.

Vous pouvez disposer des débris par séchage et brûlage ou en les mettant dans des sacs hermétiques pour envoi au site d'enfouissement.